



LE CSADN ST ETIENNE ET LE FCOI FIRMINY EN FINALE DE LA COUPE DE LA LOIRE DE FOOT ADAPTÉ



Samedi 4 avril : sur les terrains en pelouse synthétique du complexe sportif de Méons, les matches des demi-finales de Foot Adapté, organisés par le District, se sont déroulés dans d'excellentes conditions météorologiques et dans une très bonne ambiance. L'équipe d'organisation dirigée par le vice-président Bernard Brousset a réuni 6 équipes de FOOT ADAPTÉ dans un mini-championnat qui a permis au CSADN ST ETIENNE et à FIRMINY de se qualifier pour la finale du 14 mai à VILLARS.

Les équipes de RIORGES et de GRAND CROIX LORETTE, ainsi que les équipes réserves du CSADN et de FIRMINY, se retrouveront pour disputer la coupe de la "petite finale" FOOT ADAPTÉ du 14 mai.



CSADN St-Etienne



Firminy



Grand Croix Lorette



Riorges



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

CARNET NOIR

Le président Thierry DELOLME, les élus du Comité de Direction, les membres des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à M. Christian CHEUCLE, membre de la Commission Seniors, suite au décès de sa sœur.

OPERATION TABLETTES 2026

Une fois l'opération tablettes de la FFF terminée (fin mai 2026) et que le DLF aura fait un état des lieux des clubs qui ont acheté des tablettes, celui-ci déduira sur le compte des clubs concernés la somme d'un montant de **58 €** par tablette commandée.

RAPPEL - FMI

Comme cela a déjà été acté et précisé à plusieurs reprises, la Direction des Systèmes d'Informations (DSI) de la FFF rappelle l'évolution concernant l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI).

À compter du **31 mars 2026**, les clubs devront impérativement utiliser la **version 5** de la Web App FMI, et plus précisément la **version 5.0.16**

« TOUT TERRAIN »

Des formations pour toutes et tous

La FFF et l'Institut Emploi et Formation du Football (IEFF) lancent « Tout terrain », un nouveau programme de formations dédié à tous les acteurs des clubs.

Qu'est-ce que « Tout Terrain » ?

Le programme « Tout Terrain » regroupe un ensemble de formations, dont **certaines gratuites** (en e-learning), qui ont pour objectif d'accompagner toutes les actrices et tous les acteurs des clubs.

En collaboration avec les ligues régionales, il s'inscrit dans notre recherche constante d'amélioration de la structuration des clubs de football et des compétences de ses acteurs

À qui s'adresse ce programme ?

Les formations s'adressent à tous les membres de la famille du football, à partir de 16 ans : bénévole, parent, arbitre, dirigeant et dirigeante, éducateur et éducatrice, joueur et joueuse. Proposées en présentiel (atelier) et en distanciel (visioconférence). Certains modules sont également disponibles gratuitement en e-learning (accès libre)

Des thématiques adaptées aux besoins de tous

- Vivre ensemble dans son club
- Gérer son club
- Développer son club

Quelles sont les modalités pratiques ?

Vous êtes intéressé(e) et avez plus de 16 ans ? Rendez-vous sur la plateforme officielle maformation.fff.fr, rubrique **Tout Terrain**

JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES 22-23 MAI 2026

La journée nationale des bénévoles réunira à nouveau, les **22 et 23 mai 2026**, celles et ceux qui s'engagent au quotidien au service du football amateur

PROGRAMME (sous réserve de modifications)

- **Vendredi 22 mai** – STADE DE FRANCE
 - Ouverture des portes à **16h30**
 - Finale de la Coupe Gambardella CA à **17h**
 - Finale de la Coupe de France CA à **21h**

- Samedi 23 mai – PALAIS DES SPORTS ROBERT CHARPENTIER

Ouverture des portes : **11h45**

Discours à **12h15**

Début du déjeuner à **12h30**

Départ des délégations à **17h**

CHOIX DES BENEVOLES

Etre licencié(e) FFF et dirigeant(e) depuis au moins 7 ans

Veiller au renouvellement annuel des bénéficiaires afin de valoriser un maximum de personnes dans la durée

La LFA préconise notamment

De **privilégier les clubs**

D'inviter des **femmes bénévoles**

De mettre à l'honneur **des clubs différents** chaque année

Les conjoints ne sont pas conviés à cette journée (sauf s'ils sont eux-mêmes bénévoles du football amateur)

Les billets de matchs seront envoyés par email, quelques jours avant l'événement, au responsable du dossier à la Ligue, qui sera chargé de leur redistribution aux districts

Nous vous rappelons que tous les participants doivent être âgés de **18 ans révolus** à la date de l'événement. **Toute personne mineure se verra refuser l'accès.**

Le week-end est pris en charge par la FFF, sauf les dépenses personnelles

Date butoir pour les inscriptions : **dimanche 19 avril**, dernier délai requis

COUPE LAURAFoot

- Seniors masculins

Feurs (R3) / Courmon (R2) → (2-2) à la fin du temps réglementaire. L'équipe de Feurs se qualifie après la séance de tirs au but, 4 à 3

Hauts Lyonnais (R2) / St Paul en Jarez (R2) → l'équipe de St Paul en Jarez s'incline par 6 buts à 1

- Seniors féminines

Riorges (R2F) / Chatel Guyon (R2F) → l'équipe de Riorges s'incline 7 buts à 0

ASSE (R1F) / Aurillac (R2F) → l'équipe de l'ASSE se qualifie pour le prochain tour, par 9 buts à 1

Les tirages au sort des quarts et demi-finales des Coupes LAuRAFoot (seniors féminines, masculins) se dérouleront le **jeudi 9 avril à 19h**, à l'Hôtel de Ville, salle de l'Orangerie, 1 rue de l'Hôtel de Ville, à Bourgoin-Jallieu (38300)

L'inscription est obligatoire avant le **mercredi 8 avril (12h)**, via le site de la LAuRAFoot

INFORMATION AUX CLUBS

Le club de **Bellegarde en Forez** nous informe qu'il lui reste encore **une place** dans la catégorie **U13**, pour le tournoi des 80 ans du club du **19 avril 2026**.



Réunion du mardi 7 avril 2026

TOURNEES DES CLUBS

Une **réunion sectorielle du « ROANNAIS »** aura lieu le **jeudi 16 avril à 19h**, salle Jeanne d'Arc à **NERVIEUX** (8 Bis Chantgrenot - 42510), placée sous l'organisation de **FOREZ ROANNAIS**.

CARNET NOIR

Le président, les membres du Comité de Direction et des commissions, ainsi que le personnel administratif, présentent leurs plus sincères condoléances à Nicole et Daniel BOCHU (Instructeur à la Commission de Discipline), ainsi qu'à leur famille, suite au décès qui les touche.

AVIS AUX CLUBS

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

L'équipe DSI de la FFF vous communique les informations suivantes, suite à une mise à jour

Les versions historiques de la Web App FMI, à savoir la version 3.9 ainsi que la version 4.0.10, **seront prochainement inutilisables**.

Ainsi, à compter du **31 mars 2026**, l'ensemble des clubs devra impérativement utiliser la **version 5** de la Web App FMI, et plus précisément la [version 5.0.16](#)

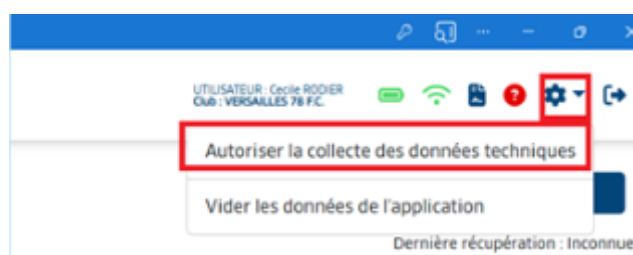
Le site compo est en version 5.0.4 - <https://fmi.fff.fr/>

La Web App FMI est en version 5.0.16 - <https://fmi-core.fff.fr/>

- La gestion des logs étendus, permettant d'améliorer le diagnostic, en cas d'échec FMI
- Un consentement sera demandé à chaque utilisateur, une « pop in » sera affichée à l'utilisateur après la connexion de ce dernier.



Le consentement peut être réactivé à tout moment via les paramètres → icône **Engrenage** – « **Autoriser la collecte des données techniques** »



JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES 22-23 MAI 2026

La journée nationale des bénévoles réunira à nouveau, les **22 et 23 mai 2026**, celles et ceux qui s'engagent au quotidien au service du football amateur

PROGRAMME (sous réserve de modifications)

- Vendredi 22 mai – STADE DE FRANCE

Ouverture des portes à **16h30**
Finale de la Coupe Gambardella CA à **17h**
Finale de la Coupe de France CA à **21h**

- Samedi 23 mai – PALAIS DES SPORTS ROBERT CHARPENTIER

Ouverture des portes : **11h45**
Discours à **12h15**
Début du déjeuner à **12h30**
Départ des délégations à **17h**

CHOIX DES BENEVOLES

Etre licencié(e) FFF et dirigeant(e) depuis au moins 7 ans

Veiller au renouvellement annuel des bénéficiaires afin de valoriser un maximum de personnes dans la durée

La LFA préconise notamment

De **privilégier les clubs**
D'inviter des **femmes bénévoles**
De mettre à l'honneur **des clubs différents** chaque année

Les conjoints ne sont pas conviés à cette journée (sauf s'ils sont eux-mêmes bénévoles du football amateur)

Les billets de matchs seront envoyés par email, quelques jours avant l'événement, au responsable du dossier à la Ligue, qui sera chargé de leur redistribution aux districts

Nous vous rappelons que tous les participants doivent être âgés de **18 ans révolus** à la date de l'événement. **Toute personne mineure se verra refuser l'accès.**

Le week-end est pris en charge par la FFF, sauf les dépenses personnelles

Date butoir pour les inscriptions : **dimanche 19 avril**, dernier délai requis

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de Football bénéficient d'un tarif préférentiel (-10%) sur la billetterie en ligne, pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

Les prochaines rencontres :

- **vendredi 17 avril à 20h : Chorale – Asa. Gries/Souffel**
- **vendredi 1^{er} mai à 20h : Chorale – Caen**



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Président : François RIOUFFREY

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle règlementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr

Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail, avec la boîte mail du club, recevra une réponse écrite.

Tous les rapports après carton rouge doivent parvenir au pôle sur cette adresse.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

AVIS AUX CLUBS / ARBITRES

1. Les clubs et les arbitres doivent impérativement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et à la fin de la rencontre (avant la clôture et la transmission), et les conserver.

2. Une vérification de l'ensemble des items de la feuille de match est également recommandée par les dirigeants de chaque équipe, afin d'éviter toute erreur avant de clôturer et d'envoyer la FMI.

3. La Commission des Règlements a constaté que certains clubs envoyaient des feuilles de match papier avec une écriture similaire sur l'ensemble de celle-ci.

Nous vous rappelons qu'une feuille de match doit être remplie par chaque équipe participant à ladite rencontre.

L'usage serait de prévenir la commission concernée le lundi qui suit la rencontre, en cas de dysfonctionnement de la FMI, au lieu d'envoyer des feuilles de match non conformes au DLF (art 33.2 des RG/RS du DLF).

Les clubs seront systématiquement amendés de 20 € pour feuille de match non conforme.

4. « Pour tout problème lié à une compétition ou une rencontre (score FMI incorrect, arrêté municipal, demande de changement de match,), merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante : competitions@loire.fff.fr »

5 - Nous rappelons à l'ensemble des clubs de la catégorie U9 que l'utilisation d'un compte WhatsApp Spécial Educateur, permettant à chacun d'être informé en temps réel, n'a absolument aucune valeur officielle pour le District de la Loire. Seule l'utilisation de la boîte mail XXXXXX@laurafoot.net est reconnue par le DLF

6 -RESERVE D'AVANT-MATCH ET RECLAMATION D'APRES-MATCH :

- Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

- Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°308 – Dossier transmis par la Commission Critérium Cd3 Poule C (J17)

DÉCISION

N°308 : Rencontre n°54002937 du 04/04/26 – Championnat Critérium Cd3 Poule C J17 : CROIX DE L'ORME 6 – ST ROMAIN LES ATHEUX 5

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à ST ROMAIN LES ATHEUX 5, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**CROIX DE L'ORME 6**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

AMENDE

Amende pour forfait simple

521800 ST ROMAIN LES ATHEUX

50 €

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIERS

FORFAIT SIMPLE

- **Affaire n°43** – Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule A

- **Affaire n°44** – Dossier transmis par la Commission Critérium Poule B

DECISIONS

N°43 – Rencontre n°54036243 du 6 avril 2026 : Seniors D5 Poule A : CHAUSSETERRE LES SALLES 2 – GOAL FOOT 3

Match perdu par forfait à CHAUSSETERRE LES SALLES 2, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**GOAL FOOT 3**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

N°44 – Rencontre n°54624003 du 4 avril 2026 : Critérium Poule B : ST ANDRE D'APCHON – AVENIR COTE

Match perdu par forfait à AVENIR COTE, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**ST ANDRE D'APCHON**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

Amendes pour forfait simple :

526809 – CHAUSSETERRE LES SALLES : 50 €

549921 – AVENIR COTE : 50 €

JOUEUR EN ETAT DE SUSPENSION

- **Affaire n°204** – Dossier transmis par la Commission Jeunes U18 D3 Poule C

N°504499 LE COTEAU 2 contre N°516959 COMMELLE VERNAY 2

Match n°55184377 du 21/03/26

Joueur en état de suspension du club COMMELLE VERNAY.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur **DESNOYER Hugo**, licence n°2547894213, du club COMMELLE VERNAY, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150 - 187- 226 des RG de la FFF et Art. 61 des règlements sportifs du District).

DECISION

Evocation des services administratifs

Suite à l'évocation des services administratifs, la Commission des Règlements constate que le joueur **DESNOYER Hugo**, licence n°2547894213, du club COMMELLE VERNAY, était en état de suspension à la date de la rencontre (Art.187.2 des RG de la FFF).

Courrier envoyé par mail le 31/03/26 au club COMMELLE VERNAY, pour demande d'explications.

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match perdu par pénalité à COMMELLE VERNAY 2 (moins 1 point au classement). Amendes = **60 €** (Art 23.1 des règlements sportifs du District) et **22 €** (point de pénalité).

- Le club COMMELLE VERNAY est amendé de la somme de **50 €** pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.

- La Commission des Règlements dit que le joueur **DESNOYER Hugo**, licence n°2547894213, a purgé ce match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec prise d'effet au lundi 13/04/26. Amende = **33 €**, pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension (Art 226.4 des RG de la FFF).

- Le gain du match est accordé à LE COTEAU 2, sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) (Art. 48 des règlements sportifs du District).

- Les frais de dossier sont imputés à COMMELLE VERNAY, soit **40 €**.

- **Total des amendes pour COMMELLE VERNAY : 205 euros (deux cent cinq euros).**

Dossier transmis à la Commission Jeunes pour homologation.

=====

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier, afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 33 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Responsable : Patrick GADEYNE - 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membres : Michel RIBIER - 06 27 42 83 35

Salah BENBELAID - 06 62 19 56 42

COURRIERS RECUS

Ecotay Moingt : demande délégué avec Go Pro.

Pays de Coise : demande délégué avec Go Pro.

Lignon Couzan : demande délégué avec GoPro

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.

Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles, nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.

Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

CONDOLEANCES

Nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de la sœur de notre ami et collègue, Christian Cheucle. En cette douloureuse circonstance, la Commission Seniors lui adresse, ainsi qu'à sa famille, ses plus sincères condoléances et l'expression de sa vive sympathie.

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

Asa. Chambon Feugerolles : changement de terrain en D1 pour les matchs de fin de saison ; refus d'avancer la rencontre de D3 Poule C le 18 avril.

Rive de Gier : demande d'avancer la rencontre de D2 Poule B : refus car nous sommes sur l'avant-dernière journée.

St Priest en Jarez : modifications d'horaire en D3 Poule D, les 3 mai et 24 mai.

Pays de Coise : demande d'avancer la rencontre en D3 Poule C, à 17h le 18 avril.

Usson en Forez : changements de terrain en D4 Poule D et D5 Poule C jusqu'à la fin de saison : stade des Champs à Apinac.

St Galmier Chamboeuf : demande de changement d'horaire en D2 Poule A, le 25 avril : en attente de l'accord du club adverse.

L'Etrat La Tour : demande de changement d'horaire en D3 Poule C, le 19 avril : en attente de l'accord du club adverse.

M. RUBAT Guy (arbitre) : modification de résultat en D5 Poule C, le 29 mars.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Chausseterre Les Salles : concerne le forfait de l'équipe 2 en D5 Poule A.

Toranche : concerne la rencontre du 25 avril en D4 Poule A : voir ci-dessous.

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule A

Le match n°54034814 du 03/05/26, **Montrond Cuzieu 1 – Rhins Trambouze 2**, se jouera le **dimanche 12 avril, à 15h.**

Le match n°54034769 du 22/02/25, **Bellegarde en Forez 1 – Roanne Mayotte 1**, se jouera le **vendredi 1^{er} mai, à 15h.**

D3 Poule B

Le match n°54035183 du 08/02/26, **St Just en Chevalet 1 – Chausseterre Les Salles 1**, se jouera le **dimanche 12 avril, à 15h.**

Le match n°54038690 du 22/02/26, **Ouches 1 – St Martin la Sauveté 1**, se jouera le **vendredi 1^{er} mai, à 15h.**

D4 Poule A

Le match n°54038834 du 25/04/26, **Toranche 2 – St Martin la Sauveté 2**, se jouera le **dimanche 26 avril, à 14h30.**

D4 Poule B

Le match n°54101421 du 22/02/26, **Villers 1 – Bussières 2**, se jouera le **dimanche 12 avril, à 15h.**

Le match n°54101304 du 01/02/26, **Briennon 1 – St Alban les Eaux 1**, se jouera le **dimanche 12 avril, à 15h.**

Le match n°54038896 du **dimanche 26 avril, Villerest 1 – Nord Roannais 2**, se jouera à **15h.**

D4 Poule C

Le match n°54036893 du **dimanche 19 avril, Loire Sornin 3 – St Denis de Cabanne 2**, se jouera à **15h, à St Nizier sous Charlieu.**

D5 Poule A

Le match n°54101359 du 19/04/26, **Filerin 2 – Pouilly les Nonains 2**, se jouera le **dimanche 12 avril, à 15h.**

Le match n°54036290 du **dimanche 10 mai, Parigny St Cyr 2 – Rhins Trambouze 3**, se jouera à **15h.**

D5 Poule B

Le match n°54044563 du **dimanche 26 avril, Villerest 2 – Les Noës 1**, se jouera à **13h.**



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

Pour les ½ finales des Coupes « Intersport » D3/D4 et D5, il est rappelé que les clubs tirés en premier doivent apporter leur tablette pour la FMI.

Les clubs Le Coteau et Riorges sont priés de ramener en Délégation les Coupe « Intersport » D3/D4 et D5. D'avance merci.

COUPE « INTERSPORT » D3/D4

- 1/2 finales : **le dimanche 12 avril à ST DENIS DE CABANNE**

Délégués : LIGOUT Jean Claude – GAILLARD Jean Luc.

1 – **14h** : St Denis de Cabanne 1 – Olympique Est Roannais 1

2 – **16h30** : Loire Sornin 2 – Ouches 1

COUPE « INTERSPORT » D5

- 1/2 finales : **le dimanche 12 avril à PARIGNY**

Délégués : PARATCHA Alain – BOULANOUAR Fouad.

1 – **14h** : Fc. Roanne 2 – Parigny St Cyr 2

2 – **16h30** : Avenir Côte 3 – Coutouvre 2

Les FINALES des COUPES « INTERSPORT » D3/D4 et D5 **se dérouleront le DIMANCHE 7 JUIN au COTEAU, stade BECOT**



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Bois Noirs : rencontre U15 D4 avancée au 10/04.
Usson en Forez : indisponibilité terrain pour travaux.
Monts du Forez : suppression championnat U15 à 8.
Savigneux Montbrison : horaire match U15 Coupe Loire
Haut Forez : score match U15 D3 du 03/03.
Haut Pilat : report match U15 D3 du 29/03.
L'Etrat La Tour : raison match U13 D1 non joué le 28/03.
Sury le Comtal : feuille de match U15 D4 du 28/03.
Firminy : erreur concernant feuille de match U9 dans Fal.
St Chamond : confirmation score match U14 D1 du 18/03.

INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.**

A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitable.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :

Article 38.6.5 En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

Article 38.6.6 Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'horaire de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

Article 38.6.7 Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Rappel du texte officiel en vigueur :

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

Malheureusement, des clubs restent en infraction avec cette règle nationale incontournable...

NOUS INVITONS LES CLUBS A ETRE TRES VIGILANTS.

COUPES

- U15

Rappel des ½ finales du 12 avril

- Andrézieux Bouthéon – Roannais Foot 42, à 10h, au complexe sportif Guyonnaire 2
- Savigneux Montbrison – Rive de Gier, à 14h, au stade de la Madeleine

- U18

Rappel des ½ finales du 11 avril

- Se. Olympique – Veauce, à 16h30, au stade Rocher 2
- Andrézieux Bouthéon – L'Etrat La Tour, à 19h, au complexe sportif Guyonnaire 2

U14 – U15

Pour tous les matchs du week-end, problème de terrain, problème d'effectifs, avertir le responsable de la catégorie par téléphone, et ensuite faire le mail à JeunesU15@loire.fff.fr, à la Commission des Jeunes, l'arbitre, afin de gérer au mieux la journée.

U14

Le nouveau championnat U14 va redémarrer le 19 avril

Le calendrier apparaîtra sur le site du District, à partir de jeudi, avec les poules.

U15

Match remis le 19 avril à 10h

D1

Ent. Semene 1 - Ecotay Moingt 1
Loire Forez 1 - St Just St Rambert 1

D2 Poule B

Le Coteau 1 - L'Etrat La Tour 2

A 8

Bonson St Cyprien 1 – Pays de Coise 1
Se. Montreynaud 1 – Se. Olympique 1
Se. St Victor sur Loire 1 – St Jean Bonnefonds

Match remis le 3 mai à 10h

St Romain le Puy 1 - Bonson St Cyprien 1
Pays de Coise 1 - Se. St Victor sur Loire 1

U15 à 8

Le championnat U15 à 8 ne sera plus organisé à partir de la saison prochaine.

Journée avec l'équipe Se. Olympique

J12 : dimanche 26 avril

Bonson St Cyprien 1- Se. Olympique 1

J13 : dimanche 10 mai
Pays de Coise 1 – Se. Olympique 1

J14 : dimanche 31 mai
Se. Olympique 1 – Se. St Victor sur Loire 1

U13

Plusieurs résultats ne sont pas rentrés, ce qui veut dire que la commission n'a pas reçu de feuille de match. Les clubs doivent vérifier les résultats manquants et envoyer la feuille de match ou indiquer pourquoi le match n'est pas joué. (Sans cela, les clubs seront sanctionnés pour non-utilisation de la FMI et non envoi de la feuille de match). La Commission des Règlements reste ferme à ce sujet.

Pour les clubs qui n'ont pas pu jouer un match par manque d'effectif, je vous propose de trouver une date qui convient à l'équipe adverse avant la semaine prochaine ; s'il ne trouve pas d'accord, l'équipe sera forfait pour le match en question et écopera d'une sanction par les Règlements.

U11

Bilan administratif de la JOURNÉE 5, phase 2, du samedi 28 mars

Rappel : les feuilles de plateaux sont à insérer dans le logiciel FAL, avant ou après le déroulement du plateau, à l'exclusion de toute autre procédure. Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateaux papier au District : celles-ci ne seront pas prises en considération. Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 13/04/26 pour se mettre en règle, avant l'application des amendes pour non-insertion de la feuille de plateau dans le logiciel FAL

D1 poule A site de Sorbiers La Talaudière
- Roannais Foot 42 n°552975

D1 poule A site de Se. La Rivière
- L'Etrat La Tour n°504775

D1 poule B site de St Galmier Chamboeuf
- Riorges n°547504

D1 poule B site de Feurs
- Savigneux Montbrison n°552955

D1 poule B site d'Ecotay Moingt
- Rhins Trambouze n°549919
- Sud Forez Luriecquois n°552011

D1 poule C site de St Paul en Jarez
- St Paul en Jarez n°529727

D1 poule C site de Suc. Terrenoire
- Suc. Terrenoire n°518872
- St Joseph St Martin n°517776

D1 poule D site de Ric. Olympique du Montcel
- Savigneux Montbrison 2 n°552955

D1 poule D site de Roche St Genest
- Haut Pilat n°549920

D1 poule D site de Se. Côte Chaude
- Se. Côte Chaude n°500430

D2 poule A site de Grand Croix Lorette
- Grand Croix Lorette n°516403

D2 poule A site de As. St Etienne
- St Joseph St Martin 2 n°517776

D2 poule B site de Savigneux Montbrison
- Savigneux Montbrison 3 n°552955

D2 poule C site de Montagnes du Matin
- Se. Côte Chaude 2 n°500430

D2 poule C site de Se. St Charles Vigilante
- Se. St Charles Vigilante n°504693
- Andrézieux Bouthéon 1F n°508408

- D2 poule D site de Ondaine**
- St Etienne Sud n°582734
- D2 poule E site de Se. St Victor sur Loire**
- Se. Côte Chaude 3 n°500430
- D2 poule E site de Se. Montreynaud**
- Haut Pilat 2 n°549920
- D3 poule A site de Rive de Gier**
- Rive de Gier 4 n°500153
- D3 poule A site de St Chamond Feu Vert**
- St Chamond Feu Vert 2 n°554178
- Suc. Terrenoire 3 n°518872
- D3 poule B site de Haut Forez**
- Sud Forez Luriecquois n°552011
- D3 poule B site de Périgneux St Maurice**
- Périgneux St Maurice 2 n°560731
- D3 poule C site de Champdieu Marcilly**
- Savigneux Montbrison 4 n°552955
- D3 poule C site de Plaine Ponsins**
- Forez Roannais 3 n°551082
- D3 poule E site de Se. La Rivière**
- Se. Côte Chaude 4 n°500430
- St Paul en Jarez 4 n°529727

U9

Contrôle administratif des plateaux U9 de la J3 du 21 mars

Feuilles de plateau manquantes au 06/04/26

Les clubs ci-dessous avaient jusqu'au 03/04/2026 pour insérer leur feuille de plateau dans le logiciel FAL. Au 06/04/26, celles-ci sont toujours manquantes. Les amendes prévues par les règlements du District s'appliquent.

D1

Poule 2

516403 – Grand Croix Lorette 1 et 2

Poule 3

554178 – St Chamond Feu Vert 1

Poule 5

521798 - Fc. St Etienne 1 et 2
504775 - L'Etrat La Tour 3

Poule 6

518872 – Suc. Terrenoire 2

Poule 7

580450 – Se. La Rivière 1 et 2

Poule 9

523656 - St Just St Rambert 1 et 2

D2

Poule 2

523656 - St Just St Rambert 3 et 4

Poule 6

523340 - Ent. Doizieux La Terrasse 1

Poule 10

554178 – St Chamond Feu Vert 2
582734 - St Etienne Sud 1
518872 – Suc. Terrenoire 3 et 4

Poule 11

580450 – Se. La Rivière 3 et 4

Poule 14

508408 – Andrézieux Bouthéon 1F

Contrôle administratif des plateaux de la J4 du 28 mars**Feuilles de plateau manquantes au 06/04/26**

Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 12/04/26 pour insérer leur feuille de plateau dans le logiciel FAL, avant application des amendes prévues par les règlements du District.

D1**Poule 2**

516403 – Grand Croix Lorette 1 et 2

Poule 3

554178 – St Chamond Feu Vert 1

529727 - St Paul en Jarez 3

Poule 4

504775 - L'Etrat La Tour 1 et 2

Poule 5

500430 – Se. Côte Chaude 1 et 2

Poule 6

518872 – Suc. Terrenoire 2

Poule 7

580450 – Se. La Rivière 1 et 2

Poule 8

504820 – Bellegarde en Forez 1

518872 – Suc. Terrenoire 1

Poule 9

523656 - St Just St Rambert 1 et 2

D2**Poule 2**

523656 St Just St Rambert 3 et 4

Poule 3

509200 – Usson en Forez 1 et 2

552011 - Sud Forez Luriecquois 1

Poule 4

504820 - Bellegarde en Forez 2

523656 - St Just St Rambert 5

Poule 6

523340 – Ent. Doizieux La Terrasse 1

533556 - Châteauneuf 1 et 2

Poule 9

582208 - Loire Forez 3 et 4

Poule 10

554178 – St Chamond Feu Vert 2

582734 - St Etienne Sud 1

518872 – Suc. Terrenoire 3

Poule 11

580450 – Se. La Rivière 3 et 4

500430 – Se. Côte Chaude 3 et 4

525333 – Se. St Victor sur Loire 1 et 2

Poule 13

513357 - La Fouillouse 3

504693 - Se. St Charles Vigilante 1 et 2

Poule 14

552011 - Sud Forez Luriecquois 2 et 3
560856 - Monts et Plaine 1F

U7

Des modifications de désignation de plateaux peuvent intervenir et la mise à jour du site du district peut subir quelques soucis de conformité. Aussi, il convient de se connecter à Footclubs, « Menu », onglet « Epreuves », rubrique « Foot. Animation Loisir », une nouvelle fenêtre s'ouvre et dans le menu de gauche choisir « Agenda » dans lequel vous trouverez les plateaux auxquels vous participez quelle que soit la catégorie.

Cette consultation nécessite bien entendu que vous possédiez un accès et un profil sur Footclubs que le Correspondant de votre club vous a donné.

Comme pour la 1ère Phase, vous aurez le souci de bien inclure vos feuilles de plateau, soit avant le plateau si vous avez votre effectif de joueurs, soit au plus tard après le plateau, mais avant le dimanche soir 20H afin d'éviter un oubli.

Par ailleurs, si une de vos équipes doit être absente sur un plateau, n'oubliez pas de prévenir le club organisateur. Enfin, lorsque vous êtes amené à annuler un plateau, vous devez cocher les cases absences prévues dans le FAL et mettre en commentaires « plateau annulé » en indiquant la cause de l'annulation (par exemple à cause des conditions météorologiques).

Rappel du temps de jeu pour les plateaux U6 – U7 en 2ème phase : 4 rotations de 13 minutes

Contrôle administratif des plateaux de la J3 du 21 mars

Feuilles de plateau manquantes au 06/04/26

Les clubs ci-dessous avaient jusqu'au 03/04/26 pour insérer leur feuille de plateau dans le logiciel FAL. Au 06/04/26, celles-ci sont toujours manquantes. Les amendes prévues par les règlements du District s'appliquent.

U7

Poule A

516403 – Grand Croix Lorette 1 et 2

Poule C

554178 – St Chamond Feu Vert 1

Poule H

582741 - Montagnes du Matin 1 et 2

Poule J

548273 - Ondaine 1 et 2

Poule K

582734 - St Etienne Sud 1

Contrôle administratif des plateaux de la J4 du 28 mars

Feuilles de plateau manquantes au 06/04/26

Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 11/04/26 pour insérer leur feuille de plateau dans le logiciel FAL, avant application des amendes prévues par les règlements du District.

U6

Poule A

552955 - Savigneux Montbrison 1

U7

Poule A

516403 – Grand Croix Lorette 1 et 2

Poule C

554178 – St Chamond Feu Vert 1
580450 – Se. La Rivière 1
518872 – Suc. Terrenoire 1

Poule D

560559 - Anzieux 1 et 2

Poule E

552955 - Savigneux Montbrison 1 et 2

Poule F

552011 - Sud Forez Luriecquois 1

Poule H

582741 - Montagnes Du Matin 1 et 2

Poule J

525333 - Se. St Victor sur Loire 1
548273 - Ondaine 1 et 2

Poule K

582734 - St Etienne Sud 1
500430 - Se. Cote Chaude 1 et 2

Poule L

504383 - Se. Olympique 1 et 2

Poule M

500430 - Se. Côte Chaude 3
513357 - La Fouillouse 1 et 2



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

*

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Bois Noirs Durolle/Ent. Essor/Aspn : changement de date en U15 D4

Filerin : changement de stade en Coupe U15 ; réclamation sur amende plateau U11 : vérification et nécessaire fait.

Loire Sornin : candidature pour organisation finale Coupe U18.

Nord Roannais : candidature pour organisation finale Coupe U18.

Olympique Est Roannais : règlement tournoi U13.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

INFOS AUX CLUBS

Pour le choix des sites en demi-finales, priorité a été donnée aux clubs demandeurs qui ne sont pas qualifiés, d'où le choix porté sur Crémeaux (U18) et Essor (U15). Nous remercions les autres clubs qui ont fait acte de candidature et nous ne manquerons pas de leur faire confiance en d'autres occasions.

U18

- 1/4 de finale (samedi 4 avril)

Val d'Aix 3 Loire Sornin 4

Commelle Vernay 7 Le Coteau 0

Nord Roannais 5 Riorges 1

Bois Noirs 6 Goal Foot 2

1/2 finales (jeudi 14 mai à Crémeaux)

14h : Loire Sornin – Commelle Vernay

16h30 : Nord Roannais – Bois Noirs

U15

- 1/4 de finale (samedi 4 avril)

Riorges 9 Forez Roannais 1

Filerin/Nord Roannais 2 Le Coteau 1

Rhins Trambouze 2 Loire Sornin 1

Goal Foot 3 Bois Noirs/Durolle 1

1/2 finales (jeudi 14 mai à Lentigny)

14h : Riorges – Filerin/Nord Roannais

16h30 : Rhins Trambouze – Goal Foot

Les finales auront lieu le **dimanche 7 juin, au Coteau** (stade Bécot).

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- **En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.**

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Rappel du texte officiel en vigueur :

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, **le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ».

Malheureusement, malgré une alerte sur ce PV depuis plusieurs semaines, des clubs restent en infraction avec cette règle nationale incontournable...

NOUS INVITONS LES CLUBS A ETRE TRES VIGILANTS

U18

D2 Poule B

La rencontre n°54535419, **Bois Noirs 1 – Forez Roannais 1**, annulée le 10/01/26, puis le 14/02/26, est reprogrammée le **samedi 11 avril à 15h30**, sur le **stade de St Just en Chevalet**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Jessim HAMOUCHE**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°54535859, **Nord Roannais 1 – Avenir Côte 1**, programmée le 09/05/26, est avancée au **samedi 11 avril à 14h30**, sur le **stade de La Pacaudière**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Nathan DURAND**, est prié d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°55184538, **Avenir Côte 2 – Parigny St Cyr 2**, annulé le 14/03/26, est reprogrammée le **samedi 11 avril à 15h30**, sur le **stade de St Haon le Vieux**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Hani BEN MOSBAH**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184549, **Loire Forez 3 - Avenir Côte 2**, programmée le 09/04/26, aura lieu le **samedi 16 mai à 15h**, sur le **stade de Chalain le Comtal**. Accord des deux clubs.

U15

D4 Poule E

La rencontre n°55184832, **Bois Noirs Durole 2 – Ent. Essor/Aspn 2**, annulée le 15/03/26 puis programmée le 12/04/26, est avancée au **vendredi 10 avril à 18h**, sur le stade de **St Julien la Vêtre**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Lorenzo ZINC**, est prié d'en prendre bonne note.

FOOT ANIMATION

ABSENCE FEUILLES DE PLATEAU

Rappelons que les clubs sont tenus de faire paraître leur feuille de présence sur le FAL lors de chaque plateau, sinon ils seront amendés de 10 € par infraction.

Suite aux différents plateaux du samedi 28 mars, les clubs cités ci-dessous sont priés de se mettre à jour.

U11

D1

J5 (28/03) : Bussières 1 – Villerest 1 – Crémeaux 1 – Fc. Roanne 1.

D2

J5 (28/03) : Rhins Trambouze 2 – Val d'Aix 1 – Roanne Portugais 1

D3

J5 (28/03) : Parigny St Cyr 2 – Rhins Trambouze 3

U9

Poule A

J4 (28/03) : Fc. Roanne – Riorges x 2 – Roannais Foot 42

Poule B

J4 (28/03) : Parigny St Cyr – Roannais Foot 42 – Ouches - Bussières – Mably - Villers - Crémeaux

U7

Poule A

J4 (28/03) : Crémeaux – Roannais Foot 42

Poule B

J4 (28/03) : Riorges – Roannais Foot 42

Poule C

J4 (28/03) : Parigny St Cyr – Cordelle – Goal Foot - Bussières

Poule D

J4 (28/03) : Loire Sornin - Villers

U13

D1 Poule B

La rencontre n°55430278, **Rhins Trambouze 2 – Olympique Est Roannais 1**, programmée le **samedi 25 avril**, aura lieu à **11h**.
Accord des deux clubs.

D2 Poule A

La rencontre n°55426819, **Bois Noirs 2 – Ent. Roannais Foot 42/Mably 4**, annulée le 14/03/26 (arrêtés municipaux), est reprogrammée le **samedi 18 avril à 14h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

AUTORISATION DE TOURNOI

Olympique Est Roannais : U13, le samedi 11 avril à Pradines.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

criterium@loire.fff.fr

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Responsable des coupes : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59
Foot en marchant : Christian FAGES – 06 79 00 86 02

INFORMATION

-Info pour la Poule CD3b : L'équipe Villars 6 est déclarée forfait général.
-Info pour la Poule CD1 : L'équipe St Priest en Jarez est déclarée forfait général.

Attention : les matchs non joués à cette date devront être jouer **impérativement** avant les deux dernières journées (18 et 25 avril), conformément au règlement.

COUPES

Les finales des Coupes « Critérium » sont programmées le **samedi 30 mai**.
Elles se dérouleront sur le site de **Savigneux Montbrison**.

JOURNÉE DU 11 AVRIL

Poule CD3

Le match **Châteauneuf 5 – Croix de l'Orme 6** se jouera le samedi 11 avril à **16h**, au stade de la Limailière à Châteauneuf.

Le match **St Just St Rambert 5 – Ric. Olympique du Montcel 5** se jouera le vendredi 10 avril à 20h45, **complexe sportif des Unchats 2 (synthétique)**.

Le match **Asa. Chambon Feugerolles 7 – Se. St Victor sur Loire 5** se jouera le samedi 11 avril à **15h30**, au stade de Gaffard (synthétique) du Chambon Feugerolles.

Le match **Savigneux Montbrison 5 – Bords de Loire 5** se jouera le vendredi 10 avril à 20h30, au stade de la Madeleine, à Montbrison

JOURNÉE DU 18 AVRIL

Poule CD1

Le match **Asa. Chambon Feugerolles 5 – Se. St Charles Vigilante 5** se jouera le samedi 18 avril à **15h30**, au stade de Gaffard (synthétique), au Chambon Feugerolles.

Poule CD2

Le match **Veauche 5 – Plaine Ponsins 5** se jouera le samedi 18 avril à **16h**, au stade Iréné Laurent de Veauche.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Perreux : nous prenons bonne note de votre souhait d'avancer d'une journée les matchs suivants :

- **MABLY – PERREUX** se jouera le 30 avril,
- **OLYMPIQUE EST ROANNAIS – PERREUX** se jouera le 7 mai.

Les clubs concernés ont donné leur accord.

Parigny St Cyr : nous donnons un avis favorable pour avancer la rencontre n°54566400, **PARIGNY ST CYR 5 – VAL D'AIX**, au **30 avril**, sous réserve de l'accord écrit du club de Val d'Aix.

Il en est de même pour la rencontre n°54622373, **LOIRE SORNIN – PARIGNY ST CYR 6**, avancée au **30 avril**. Elle se jouera à 20h30, sur le stade des Ilots de Pouilly sous Charlieu.

REPORT DES MATCHS

Le match n°54623826 du 23 janvier, **MABLY – PERREUX**, se jouera **le jeudi 30 avril, à 21h**.

Le match n°54624004 du 13/02/26, **ESSOR – POUILLY LES NONAINS**, se jouera le **vendredi 1^{er} mai, à 20h30**.

Le match n°54621935 du 20/02/26, **FILERIN – ST ANDRE D'APCHON**, se jouera le **vendredi 1^{er} mai, à 20h30**.

Le match n°54622355, du 20/02/26, **VILLERS – COURS**, se jouera le **vendredi 1^{er} mai, à 21h**.

Le match n°54623830 du 13 février, **OLYMPIQUE EST ROANNAIS – PERREUX**, se jouera **le jeudi 7 mai, à 20h30**.

Le match n°54624005 du 20/02/26, **CREMEAUX – ESSOR**, se jouera le **vendredi 8 mai, à 20h45**.

Le match n°54566392 du 13/02/26, **ST SYMPHORIEN DE LAY – COMMELLE VERNAY**, se jouera le **vendredi 8 mai, à 20h30**.

Le match n°54623832 du 20/02/26, **PERREUX – LOIRE SORNIN**, se jouera le **vendredi 29 mai, à 21h**.

COUPE DE L'AMITIE

- 1/2 finales : samedi 2 mai à PARIGNY

- 1 – **14h** : FC. ROANNE – BRIENNON
- 2 – **16h30** : ROANNAIS FOOT 42 – BUSSIÈRES

COUPE DALFORT

-1/2 finales : samedi 2 mai à PERREUX

- 1 – **14h** : OLYMPIQUE EST ROANNAIS – COMMELLE VERNAY
- 2 – **16h30** : GOAL FOOT – AVENIR COTE 6



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

COURRIERS RECUS

Haut Forez : demande arbitre officiel jusqu'à la fin de saison : transmis à la Commission des Arbitres.
Chateaufort : réception feuille de match papier du 04/04, D3 Sud, contre Suc. Terrenoire.
Forez Roannais : changement d'horaire et de stade pour le match du 25/04 à Nervieux, contre Lignon Couzan : match à 15h à Balbigny.
Pouilly les Nonains : forfait pour le match du 05/04, D1 contre Montagnes du Matin.
St Hilaire : forfait pour le match du 04/04, D2 contre Urfé.
St Chamond : demande changement de date, Coupe de la Loire U15F, initialement prévue le 18/04, au 15/04 ou au 19/04 : en attente du retour du club de Sury le Comtal.

Les clubs détenteurs des Coupes de la Loire 2025, Andrézieux Bouthéon et As. St Etienne, doivent rapporter leur trophée au District de la Loire.

INFORMATION IMPORTANTE

- **RAPPEL** : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des deux clubs (copie à la commission).

- **A l'attention des clubs** : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

COUPES DE LA LOIRE

U15F : ¼ de finale : le samedi 18 avril / ½ finales : le samedi 9 mai

- St Chamond – Ent. Sury/ECOTAY
- Filerin – Abh
- Forez Roannais – Andrézieux Bouthéon
- Feurs – Sorbiers La Talaudière

- ½ : Feurs ou Sorbiers La Talaudière - Filerin ou Abh
- ½ : Forez Roannais ou Andrézieux Bouthéon - St Chamond ou Ent. Sury/ECOTAY

U18F : ¼ de finale : le samedi 9 mai

- Ent. St Charles/Fc. St Etienne – Andrézieux Bouthéon
- Feurs – Monts et Plaine

SENIORS A 8 COMPLEMENTAIRE : le samedi 25 avril

- Olympique du Forez – Grand Croix Lorette
- Monts et Plaine – St Romain les Atheux

SENIORS A 8 PRINCIPALE : le samedi 25 avril

- Forez Roannais – Lignon Couzan
- St Martin la Sauveté – Ent. Haut Forez

MATCHS REPORTES

La rencontre n°54442147, en D2, **Urfé – Monts et Plaine**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667621, en D3 Nord, **Bussières – Olympique Est Roannais**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667144, en D3 Nord, **Ouches – Nord Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667326, en D3 Nord, **Perreux – Forez Roannais**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667771, en D3 Sud, **Sud Forez Luriecquois – Sury le Comtal**, se jouera le **samedi 2 mai à 15h**, même stade.

La rencontre n°54667622, en D3 Nord, **Cordelle – Villers**, se jouera le **vendredi 24 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667617, en D3 Nord, **Parigny St Cyr – Olympique Est Roannais**, se jouera le **samedi 25 avril**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667673, en D3 Sud, **Sud Forez Luriecquois – Ric. Olympique du Montcel**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n° 54667790, en D3 Sud, **St Christo Marcenod – Sury le Comtal**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667631, en D3 Nord, **Monts du Forez – Cordelle**, se jouera le **jeudi 14 mai**, même heure, même stade.

U15F à 11

Dans le cadre du développement du football féminin, la Commission Féminines organise des **plateaux U15F à 11, en cette fin de saison**, afin de permettre aux joueuses de découvrir la pratique du football à 11 entre équipes féminines.

Le **premier plateau se déroulera le samedi 11 avril à Saint-Chamond**.

Si votre fille évolue actuellement en mixité et souhaite participer à cette découverte, nous vous invitons à contacter **Justine Merle** : jmerle@loire.fff.fr.

CREATION D'EQUIPE

Les clubs souhaitant créer une équipe féminine la saison prochaine, quelle que soit la catégorie, peuvent nous contacter afin que nous puissions les accompagner dans leur projet.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

CARNET BLEU

Le président, les membres de la commission tiennent à féliciter M. CHANDELIER Benoit (notre CTDA) et sa famille pour la naissance de Jules qui vient agrandir leur famille.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

DATES A RETENIR

- **MODULE 8 - ARBITRES STAGIAIRES (JEUNES + SENIORS) : Samedi 30 mai : de 9h à 17h à l'Etrat.**

RENOUVELLEMENT

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/2027 (médical, administratif) sera dématérialisé (cotisations incluses) et en ligne sur le site du District courant avril 2026 (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).

INFORMATIONS AUX ARBITRES

Afin d'assurer le bon suivi des rencontres arbitrées, nous vous invitons à saisir le rapport d'après-match sur le Portail des Officiels dans les 48 heures suivant la rencontre.

Procédure à suivre (obligatoire) :

1. Rendez-vous sur le site : : <https://sso.fff.fr/>
2. Une fois connecté à votre Portail (PDO), allez sur la rubrique : **Rapport > Rapports de discipline**
3. Accédez à : **À saisir** ou **En cours de saisie**
4. Cliquez sur le match concerné

5. **Vérifiez l'ensemble des informations (score, sanctions disciplinaires)**
6. Ajoutez ou modifiez (en cas d'erreurs de transmissions) les avertissements et exclusions (+ *rapport circonstancié à rédiger obligatoirement*), si nécessaire
7. Le cas échéant, **complétez précisément les cases** (installations, réserves d'avant match et/ou observations d'après-match) dédiées **en décochant « RAS »** (= Rien A Signaler)
8. **Supprimez les cartons blancs** (*ils ne doivent pas apparaître sur votre rapport*), le cas échéant
9. Cliquez sur **Enregistrer**
10. Enfin, cliquez sur **Valider**, afin de transmettre définitivement le rapport.

Tous les certificats médicaux feront l'objet d'une vérification systématique par la Commission Médicale du District auprès du médecin les ayant établis. Toutes les autres attestations (employeur, scolarité) seront vérifiées par la Commission des Arbitres du District auprès de l'organisme émetteur du document.

Merci de vérifier vos désignations jusqu'au vendredi à 18 h, en raison d'un risque d'inversion lié aux conditions climatiques.

CHANGEMENT DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ (PDO)

Une nouvelle politique d'expiration des mots de passe va être mise en place par la FFF. Assurez-vous que l'adresse e-mail de votre compte FFF est valide et accessible (arbitres, observateurs). En cas d'adresse obsolète, veuillez la mettre à jour sur « Mon Compte FFF », pour éviter un blocage de votre compte.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).
Le paiement de vos défraiements est fait le 10 du mois d'après.

GROUPE D'OBSERVATIONS

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DES INFORMATIONS DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

DERNIER RAPPEL : Les arbitres doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission) et les conserver. En cas de manquement administratif, la Commission appliquera le RI prévu à cet effet.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre, au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

Messieurs, mesdames les arbitres pour tout problème lié à une compétition ou une rencontre (score FMI incorrect, carton mal renseigné, arrêté municipal, demande de changement de match, etc...) merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante : competitions@loire.fff.fr.

En cas de feuille de match papier l'arbitre ne doit en aucun cas emmener celle-ci à la fin de la rencontre. C'est au club recevant de la transmettre via Footclub avant 20H.

RAPPEL DU REGLEMENT

ARTICLE 32 - COULEURS ET MAILLOTS

Les maillots des joueurs devront être obligatoirement numérotés de 1 à 14, numéros qui devront être portés dans l'ordre croissant sur la feuille de match, en regard du nom du joueur. Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11, les remplaçants étant obligatoirement numérotés de 12 à 14. Toute absence de numéro pourra faire l'objet d'une amende. Si les couleurs indiquées dans leur demande d'engagement sont identiques ou prêtent à confusion, le club recevant devra utiliser une autre couleur. Pour parer toute demande de l'arbitre ou autre nécessité, les clubs recevant doivent avoir à leur disposition, avant chaque match, un jeu de maillots numérotés de 1 à 14, d'une couleur différente de la leur, qu'ils prêteront aux joueurs de l'équipe visiteuse.

Ces maillots devront être en bon état et adaptés aux conditions météorologiques de la saison. Les équipes devront être uniformément et décentement vêtues aux couleurs respectives de chaque club (celles déclarées sur « Footclubs »). Seuls les gardiens de but doivent porter des couleurs différentes des autres joueurs et de l'arbitre. En cas d'infraction à ces dispositions, des sanctions pourront être prononcées par la Commission Sportive, conformément à l'article 200 des R.G. de la F.F.F.

NOUVEAUX PROTOCOLES – SAISON 2025/2026

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>
Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres, pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique « Arbitrage » du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

Le Conseil de Ligue décide, à titre expérimental jusqu'en fin de saison 26/27 sur toutes les compétitions de la LAuRA Foot :

- d'instaurer dès les matches retour ou de 2^{ème} phase de la présente saison, et ce sur toutes les compétitions régionales (y compris en « Futsal »), le dispositif de Pauses d'Apaisement (ou Temps morts), selon le protocole qui restera annexé à la présente décision
- de mettre en place, dès la saison 26/27, le dispositif d'Exclusions Temporaires (ou Cartons Blancs, terrain et bancs de touche, hors « Futsal »), selon des modalités qui seront précisées d'ici la fin de saison.

ARBITRES ASSISTANTS BÉNÉVOLES (COMPÉTITIONS LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler le hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné. Nous vous rappelons que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match. Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIÈRE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau).

Par ailleurs, pour toute demande, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°33 publié le 08/04/2026

Réunion du mardi 7 avril 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur des jeunes arbitres, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT- 06 71 47 93 39
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 78
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

DEMANDE EXPLICATIONS ET JUSTIFICATIFS

RAPPEL

- M. BITAR Ahmed : pour son absence au match Perreux – Forez Roannais en U18 D4, du samedi 28 mars
- M. BEN MOSBAH Adem : pour son absence au match Loire Sornin – Rhins Trambouze, du samedi 28 mars

PROMPT RETABLISSEMENT

M. DUCROT Rémi : certificat médical jusqu'au 13 avril inclus

COURRIER RECU

M. DUPEUBLE Michel : enquête en cours

RENOUVELLEMENT

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/27 (médical, administratif) sera dématérialisé (cotisations incluses) et en ligne sur le site du District, courant avril 2026 (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Contrairement à ce qui a été annoncé lors du tirage des coupes, si les deux clubs possèdent la même couleur, c'est le club recevant qui change de couleur de maillot.

Par contre, pour parer à toute éventualité, les clubs recevant doivent avoir à leur disposition, un jeu de maillots d'une couleur différente de la leur.

En cas de terrain neutre (demi-finales et finales de coupe), c'est le club le plus ancien affilié qui conserve ses couleurs

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Mettre en copie à la Délégation. Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

DATE A RETENIR

- **MODULE 8 - ARBITRES STAGIAIRES (JEUNES + SENIORS) : samedi 30 mai, de 9h à 17h, à L'Etrat.**

INFORMATIONS AUX ARBITRES

- Afin d'assurer le bon suivi des rencontres arbitrées, nous vous invitons à saisir le rapport d'après-match sur le Portail des Officiels, dans les 48 heures suivant la rencontre.

Procédure à suivre (obligatoire) :

1. Rendez-vous sur le site : <https://sso.fff.fr/>
2. Une fois connecté à votre Portail (PDO), allez sur la rubrique : **Rapport > Rapports de discipline**
3. Accédez à : **À saisir** ou **En cours de saisie**
4. Cliquez sur le match concerné
5. **Vérifiez l'ensemble des informations (score, sanctions disciplinaires)**
6. Ajoutez ou modifiez (en cas d'erreurs de transmissions) les avertissements et exclusions (*+ rapport circonstancié à rédiger obligatoirement*), si nécessaire
7. Le cas échéant, **complétez précisément les cases** (installations, réserves d'avant match et/ou observations d'après-match) dédiées **en décochant « RAS »** (= Rien A Signaler)
8. **Supprimez les cartons blancs** (*ils ne doivent pas apparaître sur votre rapport*), le cas échéant
9. Cliquez sur **Enregistrer**
10. Enfin, cliquez sur **Valider**, afin de transmettre définitivement le rapport.

- **Tous les certificats médicaux feront l'objet d'une vérification systématique par la Commission Médicale du District auprès du médecin les ayant établis. Toutes les autres attestations (employeur, scolarité) seront vérifiées par la Commission des Arbitres du District auprès de l'organisme émetteur du document.**

- **Merci de vérifier vos désignations jusqu'au vendredi à 18 h, en raison d'un risque d'inversion lié aux conditions climatiques.**

- Les arbitres officiant en **U15 D2** sont priés d'envoyer **leurs rapports disciplinaires** au **District** : poules gérées par le District et non par la Délégation.

- Rappel : le port de l'écusson est obligatoire. Tout manquement sera sanctionné : annexe n°5, règlement intérieur CDA

- Messieurs les arbitres, vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche, et vous avez l'obligation de noter les remplaçants ayant participé.

- Frais d'arbitrage en Coupe : c'est le club qui **RECOIT** qui règle la TOTALITE des frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

- Les vestiaires d'arbitre doivent être "fermés à clé" AVANT le début de la rencontre.

Messieurs les arbitres, assurez-vous que cela soit effectif et ne commencez la rencontre qu'une fois que cela est effectué.

En cas de disparition d'effets personnels, les clubs seront tenus pour RESPONSABLES.

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

Le paiement de vos défraiements est fait le 10 du mois d'après.

GRUPE D'OBSERVATIONS

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

DERNIER RAPPEL : Les arbitres doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission) et les conserver. En cas de manquement administratif, la Commission appliquera le RI prévu à cet effet.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre, au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

NOUVEAUX PROTOCOLES – SAISON 2025/2026

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres, pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique « Arbitrage » du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

Le Conseil de Ligue décide, à titre expérimental jusqu'en fin de saison 26/27 sur toutes les compétitions de la LAuRA Foot :

- d'instaurer dès les matches retour ou de 2^{ème} phase de la présente saison, et ce sur toutes les compétitions régionales (y compris en « Futsal »), le dispositif de Pausés d'Apaisement (ou Temps morts), selon le protocole qui restera annexé à la présente décision
- de mettre en place, dès la saison 26/27, le dispositif d'Exclusions Temporaires (ou Cartons Blancs, terrain et bancs de touche, hors « Futsal »), selon des modalités qui seront précisées d'ici la fin de saison.

ARBITRES ASSISTANTS BÉNÉVOLES (COMPÉTITIONS LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler le hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné. Nous vous rappelons que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match. Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIÈRE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveau!).

Par ailleurs, pour toute demande, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

CINQUANTENAIRE DE LA FINALE COUPE D'EUROPE 1976



Nous avons évoqué, il y a quinze jours, la qualification historique des « Verts » contre le grand Dynamo Kiev. L'ASSE qui se retrouve donc, pour la seconde année consécutive, dans le dernier carré de la Coupe d'Europe des Champions.

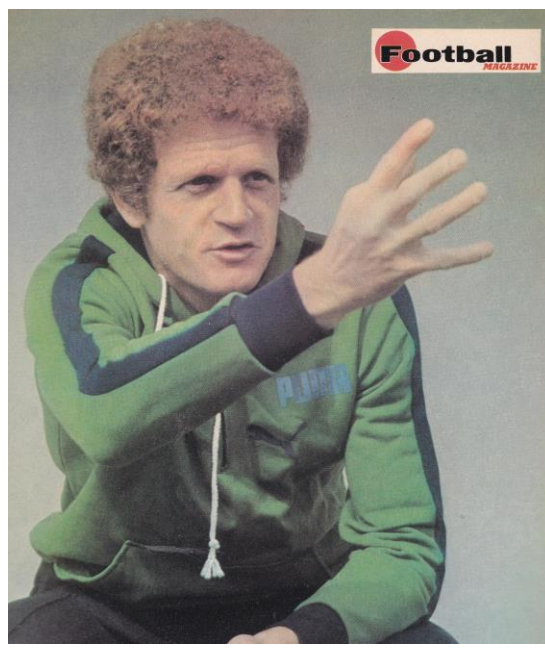
Ayant échoué en 1975 contre le Bayern Munich (0-0 puis 0-2), le tirage au sort leur a évité de retrouver les Allemands sur leur route. L'adversaire n'en est pas moins redoutable, puisqu'il s'agit du PSV. Eindhoven, le champion néerlandais, alors que l'autre demi-finale doit opposer le Bayern au Real de Madrid.

Ce match est un peu tombé dans l'oubli et ne bénéficie pas de la même aura que les matchs contre Split, Kiev ou le Bayern. Pourtant la rencontre est des plus importantes. Quelque peu éclipsé par son rival d'Amsterdam, l'Ajax, vainqueur des Coupes d'Europe des Champions 1971, 1972 et 1973, le club cher à la marque d'appareils électroniques Philips, compte tout de même cinq titres de champion des Pays-Bas et est toujours en course pour le titre 76.

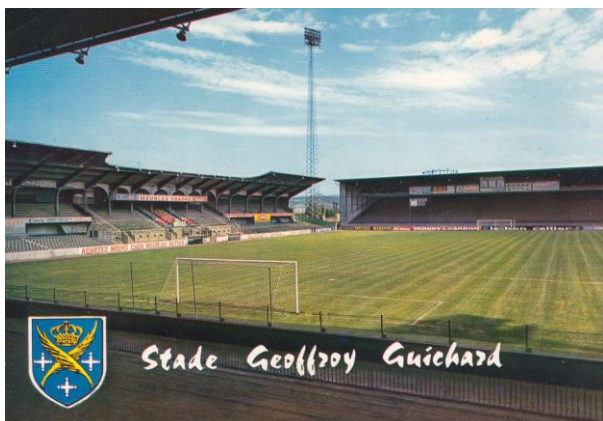
Son entraîneur est une vieille connaissance des supporters stéphanois puisqu'il s'agit de Kees RIJVERS qui était l'une des vedettes de l'ASSE, champion de France pour la première fois en 1957. Cet international hollandais avait débarqué à Saint-Etienne en 1950 avec, dans ses bagages, près de cent kilos de crampons vissés, ... à la grande surprise de ses nouveaux équipiers qui en étaient encore à clouer leurs crampons sur leurs chaussures. C'est donc RIJVERS qui a fait découvrir ce nouvel accessoire inconnu en France !

Après un passage de deux saisons au Stade Français (1953 à 1955) et à la demande de Jean SNELLA, il revenait à l'ASSE pour encadrer une jeune génération prometteuse qui allait remporter le titre de champion de France en 1957.

Adulé par la foule stéphanoise qui l'avait surnommé « Trotтинette », il quittait les « Verts » après le titre, avant de revenir pour un dernier séjour de deux ans (1960 à 1962). Il aura joué 199 matchs pour les « Verts », avec 51 buts inscrits !



De retour dans son pays, il se lance dans la carrière d'entraîneur et, en 1972, prend les rênes du PSV où il restera en poste jusqu'en 1980, remportant trois titres (1975, 1976, 1980) et la coupe UEFA 1978. Il deviendra plus tard sélectionneur des Pays-Bas (1981 à 1984). Kees RIJVERS nous a quittés en 2024.



Mercredi 31 mars 1976

À Saint-Étienne (Stade Geoffroy-Guichard), AS Saint-Étienne bat PSV Eindhoven : 1-0 (1-0).

Arbitre : Alfred Delcourt (Belgique); 38 767 spectateurs.

But pour Saint-Étienne : Larqué (15e).

Avertissement à Eindhoven : Van Kraay (6e).

ASSE. Curkovic - Janvion, Piazza, Lopez, Farison - Bathenay (Repellini, 84e), Larqué (cap.), Synaeghel - P. Revelli, H. Revelli, Rocheteau. Entraîneur : Robert Herbin.

PSV. Van Beveren (cap.) - Poortvliet, Krijgh, Van Kraay, Deijkers - Stevens, Van der Kuylen, W. Van De Kerkhof - R. Van De Kerkhof - Dahlqvist (Lubse, 46e), Edström.

Entraîneur : Kees Rijvers.

Les retrouvailles entre Kees RIJVERS et Robert HERBIN a donc lieu le 31 mars 1976 à Geoffroy-Guichard, devant près de 38 000 spectateurs.

Le match va donner lieu à une rude bataille, les deux équipes comptant sur leur condition physique pour l'emporter. Nous sommes à l'heure du football total inspiré par les Hollandais, finalistes de la Coupe du Monde 74.

Les « Verts » imposent un rythme effréné dès le coup d'envoi. A la 15^{ème} minute, ROCHETEAU obtient un coup-franc aux vingt mètres. Le capitaine, Jean-Michel LARQUÉ, comme face à Kiev, expédie le ballon au fond des filets de VAN BEVEREN. Toute la première période est à l'avantage des « Verts » sans qu'ils parviennent à faire le break.

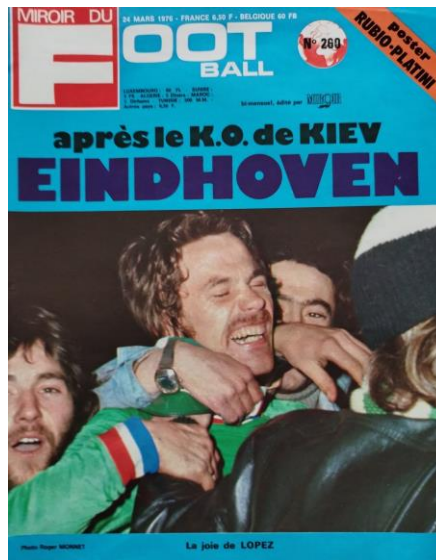


La seconde période est plus équilibrée, sans que les « Bataves » ne parviennent vraiment à se créer de grosses occasions. Il faut dire que l'organisation défensive des « Verts » est remarquable, avec l'expérimenté CURKOVIC dans les buts, commandant une défense de fer (JANVION-PIAZZA-LOPEZ-FARISON), bien aidée par les milieux travailleurs que sont BATHENAY et SYNAEGEL.



A l'arrivée, une victoire méritée, mais par le plus petit écart (1-0). Les Stéphanois qui, jusqu'alors, ont brillé par des retournements de situation à domicile, contre Split ou Kiev, ont-ils les moyens de se qualifier à l'extérieur ?

Le rusé RIJVERS ne cache pas sa satisfaction de n'avoir qu'un seul but de retard. La tâche s'annonce délicate face aux vedettes hollandaises, VAN DER KUYLEN, les frères VAN DE KERKHOF, ou le géant suédois EDSTRÖM. Mais les supporters y croient dans une France qui devient de plus en plus verte...





BULLETIN D'INFORMATION

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
BAZAR
PONS
DISTRIBUTION**

R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE

www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1922

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

**france
bleu**
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R. 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intra - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Païsse
RESTAURANT

Pasquier
brioche

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Étrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *à la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - polyo@pgdis.com

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 1 Mcdonald'S / Unique	Poule Unique	2
---------------------------------------	---------------------	----------

Samedi 11/04/2026 18H

53792553	51026.2	S.C.F 1- Fco Firminy Inser 2			Stade Claude Sauzeat à ST CHAMOND
	Arbitre centre	SAFAK Isa	2545471826	98 km	
	Arbitre assistant 1	PARISEL Fabrice	2038614327	124 km	
	Arbitre assistant 2	MAUSSIÉ Arnaud	2545506253	93 km	
	Observateur principal	CHAVE Thibaud	2578618547	12 km	
	Observateur adjoint 1	LOURENCO Joaquim	2599861650	22 km	

Dimanche 12/04/2026 15H

53756494	50374.2	Lignon Couzan 1- Chambeon/Magn 1			Stade Municipal 1 à TRELINS
	Arbitre centre	BEN ROMDHANE Mohai Dine	2528707077	57 km	
	Arbitre assistant 1	FRANCE Jean	2547429304	43 km	
	Arbitre assistant 2	DINIS Claude	2599862643	62 km	
53756497	50377.2	E.S. De Veauche 1- L'Etrat Sp. 2			Stade Irénée Laurent 1 à VEAUCHE
	Arbitre centre	BENADA Abdelghani	2543290988	13 km	
	Arbitre assistant 1	LAREJ Azzedine	2538667722	23 km	
	Arbitre assistant 2	BOUIMA Abdelkader	2520251533	30 km	
53756499	50379.2	F.C. St Etienne 1- U.S. Villars 2			Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	ABBAS Djelloul	2511128756	55 km	
	Arbitre assistant 1	MEHENTAL Kamel	2543962881	3 km	
	Arbitre assistant 2	AITSY Jamaa	2520525326	20 km	
	Observateur principal	OUNOUGH I Mourad	2599862745	12 km	
53792504	51002.2	C.O La Riviere 1- Roannais Foot 42 2			Parc Des Sports Méons F2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	BOUAZIZ Abdelghani	2543042705	12 km	
	Arbitre assistant 1	BENSAFI Ali	2599865034	5 km	
	Arbitre assistant 2	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	7 km	
53792602	51050.2	A.S. Algerienne 1- F.C. Independant St 1			Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
	Arbitre centre	BENBELAID Sabry	2558638464	20 km	
	Arbitre assistant 1	TCHOUANTE Charles	2543883716	33 km	
	Arbitre assistant 2	BELAIDI Sophian	2519418832	40 km	
	Observateur principal	CHAVE Thibaud	2578618547	31 km	
53792603	51051.2	F.C. Roche St Genest 1- J.S. Cellieu 1			Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
	Arbitre centre	BENLHASSEN Mehdi	2545517464	85 km	
	Arbitre assistant 1	KHODJA Kamal	2538669191	11 km	
	Arbitre assistant 2	LEKHAL Amin	2543675602	5 km	

District 2 / Unique	Poule A	3
----------------------------	----------------	----------

Dimanche 12/04/2026 15H

54032255	55860.2	Us Metare 1- Rhins Trambouze F. 1			Stade Janon 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre				
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 4 / Unique	Poule D	8
----------------------------	----------------	----------

Samedi 11/04/2026 15H30

53872638	53143.2	Jonzieux- St Romain 1 - C.S. St Bonnet Le Co 1			Stade Le Farget à ST ROMAIN LES ATHEUX
	Arbitre centre	JAVELLE Julien	2518675850	39 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

District 5 / Unique	Poule E	10
----------------------------	----------------	-----------

Dimanche 12/04/2026 15H

54003271	55557.2	Planfoy Fc 1- F.C. St Paul En Jare 3			Stade Le Vignolet à PLANFOY
	Arbitre centre	MESSILI Youcef	2518692144	11 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2				

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule A	17
---	----------------	-----------

Vendredi 10/04/2026 20H30

53991699 54818.2 Savigneux Montbrison 5- Fc Bords De Loire 5
 Arbitre centre MOULEYRE Benjamin 2568612808 17 km Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

53991700 54819.2 Toranche 5- Precieux Co 3
 Arbitre centre GUIZANI Mickael 2588627986 36 km Stade Barthélemy Guillet à ST LAURENT LA CONCHE
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 11/04/2026 14H30

53991697 54816.2 E.S. De Veauche 6- C.S. St Bonnet Le Co 5
 Arbitre centre MAYOL Christophe 2529411298 27 km Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 11/04/2026 15H

53991695 54814.2 Lignon Couzan 5- S.C. Sury Le Comtal 5
 Arbitre centre TAROUDJIT Madjid 2538621965 65 km Stade Municipal à ST SIXTE
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

53991696 54815.2 Fc Bonson/St Cyprien 5- Astree A.S 5
 Arbitre centre AKKOUCHE Mohamed 2543592249 24 km Stade François Legillion à BONSON
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

53991698 54817.2 Boisset Chalain 5- Montrond Cuzieu 5
 Arbitre centre DRAME Moussa 2529400995 19 km Stade J.B.Raymond à CHALAIN LE COMTAL
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Championnat Critérium Cd3 / Unique	Poule C	18
---	----------------	-----------

Vendredi 10/04/2026 20H45

54002827 55375.2 A.S. St Just St Ramb 6- O. Du Montcel 5
 Arbitre centre AZOUZ Nacim 9602702971 17 km Complexe Sportif Des Unchats 2 à ST JUST ST RAMBERT
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 11/04/2026 15H30

53991854 54884.2 A.S. Algerienne 7- S.Victor/Loir 5
 Arbitre centre LAREJ Azzedine 2538667722 13 km Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 11/04/2026 16H

54002944 55430.2 Chateauneuf 5- Esp. Croix De L'Orme 6
 Arbitre centre CHOMETTON Thibault 2568638541 55 km Stade La Limaillière à CHATEAUNEUF
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Samedi 11/04/2026 Apres-Midi P6

53991855 54885.2 Non affecté - Jonzieuxstromain 5
 Arbitre assistant 1
 Arbitre assistant 2

Féminines Seniors À 8 D2 / Unique	Unique	174
--	---------------	------------

Samedi 11/04/2026 16H

54442169 56838.2 Loire Sornin 1- Ent.S. Haut Forez 1
 Arbitre centre Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU

Féminines Seniors À 8 D3 / Unique		D3 Nord		175
Vendredi	10/04/2026	20H		
54666833	59306.2	O.C. Ondaine 2- Le Coteau 1		Complexe Sportif Dorian 1 à FRAISSES
	Arbitre centre			
54667507	59489.2	Us Monts Du Forez 1- Commelle 1		Stade Travaloux à ST JUST EN BAS
	Arbitre centre			
54667563	59519.2	Nord Roannais 1- Non affecté		Complexe Sportif Louis Fournier à SAIL LES BAINS
	Arbitre centre			
Vendredi	10/04/2026	20H15		
54667635	59543.2	O. Est Roannais 1- Forez Roannais 1		Stade Municipal à PRADINES
	Arbitre centre			
Samedi	11/04/2026	14H		
54666571	59231.2	Ouches Fc 1- Perreux Fc 1		Stade Municipal à OUCHES
	Arbitre centre			
54667634	59542.2	U.S. Bussieres 1- Cordelle 1		Stade Jean Giraud 1 à BUSSIÈRES
	Arbitre centre			
Samedi	11/04/2026	17H		
54667340	59407.2	Parigny Saint Cyr 1- Villers 1		Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
	Arbitre centre			
Féminines Seniors À 8 D3 / Unique		D3 Sud		176
Vendredi	10/04/2026	20H		
54667736	59594.2	O.C. Ondaine 1- Chateauneuf 1		Stade Paul Buffard à UNIEUX
	Arbitre centre			
Vendredi	10/04/2026	Après-Midi P6		
54666353	59146.2	Odf 1- Non affecté		
	Arbitre centre			
Samedi	11/04/2026	14H		
54666351	59144.2	St Etienne U.C. Terr 1- Ent.S. St Christo Ma 1		Stade Janon 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre			
54667785	59618.2	S.C. Sury Le Comtal 1- S.T.F 1		Stade De La Dévalla 1 à SURY LE COMTAL
	Arbitre centre			
Samedi	11/04/2026	15H		
54667735	59593.2	S.F.L 1- C.S. St Bonnet Le Co 1		Stade Municipal à TOURETTE
	Arbitre centre			
U18 D2 / Unique		Poule A		21
Jeudi	09/04/2026	17H		
53904764	53956.2	Ent.S. St Christo Ma 21- U.S. Villars 21		Stade De La Côte 1 à ST CHRISTO EN JAREZ
	Arbitre centre	BRAHAMI Zakaria	2547275012 25 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
Samedi	11/04/2026	15H30		
53904763	53955.2	Usgc 21- U.S. Gymnique La Fou 21		Stade De Champvert à CHAMBOEUF
	Arbitre centre	MEHENTAL Jawad	2547113551 22 km	
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
U17 D1 / Unique		Unique		27
Samedi	11/04/2026	15H30		

U17 D1 / Unique	Unique	27
------------------------	---------------	-----------

Samedi 11/04/2026 15H30

54524960	58480.2	Haut Pilat Interfoot 1 - S.C.F 1				Complexe Sportif 1 à ST JUST MALMONT
	Arbitre centre	BERRAMDANE Bellahsene	9604210475	22 km		
	Arbitre assistant 1					
	Arbitre assistant 2					

Coupe De La Loire Seniors / Coupe	Unique	163
--	---------------	------------

Dimanche 12/04/2026 14H30

55611743	69999.1	(SE D1) F.C. Independant - St E.Cote Chaude 1 (S St 1 REG3)				Stade Émile Pirolo 1 à ST ROMAIN LE PUY
	Arbitre centre	CETIN Aytekin	2519413197	76 km		
	Arbitre assistant 1	DAOUDI Hamid	2529413564	35 km		
	Arbitre assistant 2	ABBAS Djelloul	2511128756	39 km		
55611744	70000.1	(SE D4) A.S. St Etienne Sud-1 E.S. De Veauche 1 (SE D1)				Stade Janon 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	SAFAK Isa	2545471826	89 km		
	Arbitre assistant 1	BERTRAND Gregory	2529408450	9 km		
	Arbitre assistant 2	SALAMONE Thomas	2544314389	6 km		

Coupe De La Loire U18 / Coupe	Unique	165
--------------------------------------	---------------	------------

Samedi 11/04/2026 16H30

55554410	69924.1	(U18 R2) St Etienne O. 21 - E.S. De Veauche 21 (U18 R2)				Stade Roger Rocher N° 2 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	GHITH Gibril	2548302003	5 km		
	Arbitre assistant 1	BERRAMDANE Ibrahim	9603519728	4 km		
	Arbitre assistant 2	GIFFEY Florian	2568614370	19 km		
	Arbitre remplaçant					
	Observateur principal	OUNOUGHI Mourad	2599862745	14 km		

Samedi 11/04/2026 19H

55554416	69930.1	(U18 R1) Andrezieux- - L'Etrat Sp. 21 (U18 R1) Boutheon 21				Complexe Sportif Gouyonnière 2 à ANDREZIEUX BOUTHEON
	Arbitre centre	JUAN Kelyan	2546112387	18 km		
	Arbitre assistant 1	ANDRIEUX Hugo	2543977424	24 km		
	Arbitre assistant 2	AMCHACHTI Elies	2546508975	35 km		
	Arbitre remplaçant					
	Observateur principal	CHALABI Tahar	2547658352	12 km		

Coupe De La Loire U15 / Coupe	Poule A	166
--------------------------------------	----------------	------------

Dimanche 12/04/2026 10H

55608793	69994.1	(U15 R1B) Andrezieux- - Roannais Foot 42 1 (U15 Boutheon 1 R1A)				Complexe Sportif Gouyonnière 2 à ANDREZIEUX BOUTHEON
	Arbitre centre	DIBON Nathan	2547456868	26 km		
	Arbitre assistant 1	LEVASSEUR Nathan	2547561392	97 km		
	Arbitre assistant 2	CIZERON Quentin	2547764262	13 km		
	Arbitre remplaçant					
	Observateur principal					

Dimanche 12/04/2026 14H

55608792	69993.1	(U15 R2) Savigneux - Rive De Gier 1 (U15 R1B) Montbrison 1				Stade La Madeleine 1 à MONTBRISON
	Arbitre centre	LOURENCO Hugo	2547228171	41 km		
	Arbitre assistant 1	BOUFEDJI Kais	2548464287	25 km		
	Arbitre assistant 2	AGUIAR Tiago	2547570900	43 km		
	Arbitre remplaçant					
	Observateur principal					



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tounoi : www.france-kermesse.com

Vente en ligne

**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres

BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier

SOUCHON
Boissons
Services
1923

CA
LOIRE HAUTE-LOIRE

HG
Hôtel du Golf
Saint-Étienne

france
bleu
saint-étienne loire



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile

Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 060 31 - TVA Intr. FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z

La Paix
RESTAURANT

Pasquier
brioche

koesio
CONNEXION MAXIMALE

E. LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ

JCKB
INTERNATIONAL

MAJUSCULE alpha bureau
AU BUREAU *la maison*
www.pgdis.com

14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poyno@pgdis.com

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 3 R / Unique	Poule A	1
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 12/04/2026 15H

54034814	80053.2	Montrond Cuzieu 1- Rhins Trambouze F. 2	Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
Indispo	Arbitre centre	LACHI Mourad	2599860141 37 km
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		

District 3 R / Unique	Poule B	2
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 12/04/2026 15H

54035183	80132.1	St Just En Chevalet 1- Chaussetterre 1	Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
	Arbitre centre	SAHTOUT Tarek	2543504101 100 km
	Arbitre assistant 1	NDOUKH Youssupa	9605350674 97 km
	Arbitre assistant 2	KHELLI Walid	2544312905 97 km

District 4 R / Unique	Poule B	3
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 12/04/2026 15H

54101304	81046.1	Briennon 1- St Alban Les Eaux 1	Complexe Sportif A. Dauvergne à BRIENNON
	Arbitre centre	OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800 11 km
	Arbitre assistant 1	BILLOUX Serge	2520044205 12 km
	Arbitre assistant 2	SARDIN Gerald	2520527338 61 km
54101421	81072.2	Villers 1- Bussieres 2	Stade Marcel Raoult à VILLERS
	Arbitre centre	JACQUET Sebastien	2510962587 22 km

District 5 R / Unique	Poule A	6
------------------------------	----------------	----------

Dimanche 12/04/2026 15H

54101359	81061.2	Filerin 2- Pouilly Les Nonains 2	Complexe Sportif à ST ROMAIN LA MOTTE
	Arbitre centre	BEN SADDIK Rachid	2598614588 10 km

Championnat Critérium R / Unique	Poule A	12
---	----------------	-----------

Vendredi 10/04/2026 20H30

54566429	81738.2	Parigny Saint Cyr 5- Roann Portuga 5	Stade Joannes Chaumette à ST CYR DE FAVIERES
	Arbitre centre	HAJJI Abdelghani	2508685615 13 km
54566431	81740.2	St Symphorien De Lay 5- Rhins Trambouze F. 5	Stade Des Casernes à ST SYMPHORIEN DE LAY
54566432	81741.2	Fc Val D'Aix 5- Roanne Arct 5	Stade Municipal 2 à ST GERMAIN LAVAL
	Arbitre centre	CHEVALIER Luc	2548629196 43 km

Vendredi 10/04/2026 21H

54566427	81736.2	Roannais Foot 42 5- St Denis De Cabanne 5	Stade Henry Mallevall Annexe Her à ROANNE
	Arbitre centre	TERRENOIRE Fabien	2538658494 11 km
54566428	81737.2	Commelle 5- Sud Foot 71 5	Complexe Sportif 2 à COMMELLE VERNAY
	Arbitre centre	OULD BOUKHITINE Lyece	2538644800 14 km
54566430	81739.2	Fc Roanne 5- Le Coteau 5	Stade Fontalon 2 à ROANNE
	Arbitre centre	TACHON Mickael	2511138210 23 km

Championnat Critérium R / Unique	Poule B	14
---	----------------	-----------

Vendredi 10/04/2026 20H30

54621962	82091.2	Filerin 5- Pouilly Les Nonains 5	Stade Municipal 1 à ST GERMAIN LESPINASSE
	Arbitre centre	ABBACI Mohamed	2538633111 27 km
54624015	82215.2	Avenir Cote 5- Cremeaux 5	Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX
	Arbitre centre	BOUSTANI Nabil	2519413189 21 km

Vendredi 10/04/2026 21H

54621965	82094.2	Goal Foot 5- Bussieres 5	Stade Municipal à NEULISE
	Arbitre centre	OZEL Abdulkadir	2543075107 25 km

Vendredi 10/04/2026 Apres-Midi P3

54621966	82095.2	Non affecté - Nord Roannais 5	
----------	---------	-------------------------------	--

Championnat Critérium R / Unique	Poule B	14
---	----------------	-----------

Samedi 11/04/2026 14H30

54624016	82216.2	St Andre D Apchon 5- Essor 5			Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON
	Arbitre centre	DURAND Frederic	2558613586	62 km	

Samedi 11/04/2026 15H

54621961	82090.2	Villerest Us 5- A.S. Ste Foy St Sulp 5			Stade Rondard à VILLEREST
	Arbitre centre	ALLOUIS Steve	838413893	7 km	

Championnat Critérium R / Unique	Poule C	13
---	----------------	-----------

Vendredi 10/04/2026 20H30

54622384	82159.2	Cours 5- Parigny Saint Cyr 6			Complexe Sportif Paul Vallier à COURS
	Arbitre centre	ALLOUIS Steve	838413893	32 km	

54622386	82161.2	St Jean La Bussiere 5- Loire Sornin 5			Stade Municipal à ST JEAN LA BUSSIÈRE
	Arbitre centre	BEN SADDIK Rachid	2598614588	24 km	

Vendredi 10/04/2026 21H

54622382	82157.2	Villers 5- Mably Sport S.F 5			Stade Marcel Raoult à VILLERS
	Arbitre centre	CHAVANY Emmanuel	2519431002	24 km	

54623841	82193.2	St Nizier S.Charlieu 5- Perreux Fc 5			Stade Municipal 1 à ST NIZIER SOUS CHARLIEU
	Arbitre centre	HASSOUN Taoufik	2529400902	11 km	

54623842	82194.2	O. Est Roannais 5- U.S. Briennon 5			Stade Municipal à PRADINES
	Arbitre centre	DEMIREL Muhamet	2528720447	14 km	

Vendredi 10/04/2026 Apres-Midi P3

54622383	82158.2	Non affecté - Avenir Cote 6			
----------	---------	-----------------------------	--	--	--

U18 D2 R / Unique	Poule B	15
--------------------------	----------------	-----------

Samedi 11/04/2026 14H30

54535859	81629.2	Nord Roannais 21- Avenir Cote 21			Stade Municipal à LA PACAUDIERE
	Arbitre centre	DURAND Nathan	2545895955	76 km	

Observateur principal

Samedi 11/04/2026 15H30

54535419	81587.1	Bois Noirs 21- Forez Roannais 21			Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
	Arbitre centre	HAMOUCHE Jessim	2546058310	33 km	

Observateur principal

U18 D4 R / 2	Poule B	58
---------------------	----------------	-----------

Samedi 11/04/2026 15H30

55184538	83192.2	Avenir Cote 22- Parigny Saint Cyr 22			Stade Municipal 1 à ST HAON LE VIEUX
	Arbitre centre	BEN MOSBAH Hani	2546001137	17 km	

U15 D4 R / 2	Poule E	60
---------------------	----------------	-----------

Vendredi 10/04/2026 18H

55184832	83292.2	Bois Noirs Durole 2- Ent.Essor Asp 2			Stade De La Gare à ST JULIEN LA VETRE
	Arbitre centre	ZINK Lorenzo	2548187391	30 km	

Coupe Intersport D3 - D4 / Unique	Poule Unique	9
--	---------------------	----------

Dimanche 12/04/2026 14H

55584954	83831.1	(SE D3) St Denis De - O. Est Roannais 1 (SE D3) Cabanne 1			Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
----------	---------	---	--	--	--

	Arbitre centre	BURNER Ewan	2546829272	39 km	
--	----------------	-------------	------------	-------	--

	Arbitre assistant 1	ABBACI Mohamed	2538633111	24 km	
--	---------------------	----------------	------------	-------	--

	Arbitre assistant 2	SAVSET Sefer	2543564193	23 km	
--	---------------------	--------------	------------	-------	--

Dimanche 12/04/2026 16H30

Coupe Intersport D3 - D4 / Unique	Poule Unique	9
--	---------------------	----------

Dimanche 12/04/2026 16H30

55584955	83832.1	(SE D3) Loire Sornin 2- Ouches Fc 1 (SE D3)		Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
Arbitre centre		DEMIREL Muhamet	2528720447	24 km
Arbitre assistant 1		TERRENOIRE Fabien	2538658494	33 km
Arbitre assistant 2		MIRABEL Alexis	2588630702	26 km

Coupe Intersport D5 / Unique	Poule Unique	10
-------------------------------------	---------------------	-----------

Dimanche 12/04/2026 14H

55584967	83834.1	(SE D5) Fc Roanne 2- Parigny Saint Cyr 2 (SE D5)		Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
Arbitre centre		ABDELKRIM Mohamed	2546592627	7 km
Arbitre assistant 1		DURAND Frederic	2558613586	44 km
Arbitre assistant 2		TACHON Mickael	2511138210	29 km

Dimanche 12/04/2026 16H30

55584968	83835.1	(SE D5) Avenir Cote 3- Coutouvre 2 (SE D5)		Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
Arbitre centre		CHAVANY Emmanuel	2519431002	21 km
Arbitre assistant 1		HAJJI Abdelghani	2508685615	12 km
Arbitre assistant 2		PARANDON Alban	2588624221	5 km